

PAULHAC

un village, une qualité de vie privilégiée à l'orée de la forêt



Bulletin municipal n°73 / Janvier 2013

Éditorial

Page 3

Vie Municipale

Page 4

- *Le travail de l'Equipe Municipale - 2^e semestre 2012* page 4 > 6
- *Un mandat national pour Didier Cujives* page 6
- *Les travaux sur la Commune* page 7
- *Un réseau de chaleur au bois, unique en Haute-Garonne* page 8
- *Le centre Communal d'Action Sociale (CCAS)* page 9

Dossier

Page 10

- *Eglise : état des lieux, Diagnostic sanitaire...* page 10 > 12
- *Petite enfance* page 13 > 15

Coup de cœur

Page 16

- *Un métier, une passion* pages 16 > 18

Paulhac infos

Page 19

- *Collecte des ordures ménagères* pages 19 > 20
- *Paulhac classé en catastrophes naturelles* page 20
- *Remplacement de personnel à l'école* page 20
- *Le conseil municipal et le père Noël* page 21
- *Ligne expresse HOP ! 4 de Bessières à Balma Gramont* page 21

Associations

Page 22

- *La parole aux associations* pages 22 > 28

Pêle-mêle

Page 29

Etat civil

Page 30



Conduire aux destinées d'une commune oblige à détenir la conviction que l'action demeure la meilleure des réponses. De tempérament et par engagement, l'équipe municipale met en œuvre depuis bientôt cinq ans une véritable transformation de notre commune.

Ce volontarisme vous le ressentez. Il se concrétise par des projets, nombreux, qui se dévoilent au regard et au quotidien des paulhacoises et des paulhacois.

Oui Paulhac évolue. Progressivement mais bien réellement. Les travaux sont là pour le rappeler. Si parfois ils peuvent causer d'inévitables désagréments, soyez convaincus qu'ils dessinent le visage d'une commune qui se construit son avenir.

Témoins de ces changements, jugez plutôt !

Restructurée, l'école n'a jamais été autant choyée. Equipée, la commune se dote d'un réseau de chaleur au bois, ultra moderne, unique en Haute-Garonne. Rénovée, la voirie bénéficie d'un plan de réfection ambitieux. Organisée, la commune met en place, avec le concours de la Communauté de Communes, les équipements nécessaires à l'accueil des jeunes et à leur divertissement. Pilotée, elle peut compter sur une équipe municipale toujours aussi soudée et engagée.

Je vous invite à parcourir les quelques pages de ce numéro. Elles retracent l'esprit qui guide notre démarche et lève le voile sur nos projets, celui de la rénovation de l'église nous occupera de nombreux mois.

En cette période de vœux, j'adresse à chacune et à chacun une bonne et heureuse année 2013.

*Fidèlement,
Didier Cujives*

*Didier Cujives
Maire de Paulhac
Conseiller Régional de Midi-Pyrénées*

PAULHAC

Bulletin municipal
N° 73, Janvier 2013

Didier CUJIVES,
Maire de Paulhac

Responsable de la publication :
Viviane LEGER,
Conseillère municipale

Mise en page, impression :
www.placepublique.net

LE TRAVAIL DE L'EQUIPE MUNICIPALE SECOND SEMESTRE 2012

Toute personne peut assister au conseil municipal, quelle que soit sa domiciliation, sa situation ou son intérêt, sans avoir à en justifier ou à en faire la demande. Pendant la séance, le public ne doit en aucun cas marquer son approbation ou désapprobation de quelque manière que ce soit et doit garder le silence.



CONSEIL DU 16 JUILLET 2012

Rectification du budget à la demande de la Chambre Régionale des Comptes et annulation de la Décision Modificative N°1

La Chambre Régionale des Comptes saisie par le Bureau des Finances Locales de la Préfecture a constaté, au sens du Code Général des Collectivités Locales, le déficit du Compte Administratif 2011 et le déséquilibre du budget 2012 et demande à la commune de délibérer à nouveau. Le Conseil décide à l'unanimité de modifier le Budget Primitif 2012 conformément aux mesures de rectification proposées par la Chambre Régionale des Comptes.

Travaux d'aménagement de la 7ème classe :

Dans le cadre de la création d'une 7ème classe, le Conseil Général vient d'accepter l'attribution d'un bâtiment pré-

fabriqué dont il faut désormais prévoir l'aménagement, extérieur et intérieur, afin de le rendre opérationnel avant le 1er septembre 2012.

Questions diverses :

Marché de la restauration scolaire : une consultation vient d'être engagée afin d'optimiser le service de la restauration scolaire. La Commission Communale d'Appel d'offres procédera au choix du prestataire qui sera chargé de confectionner et de livrer les repas dès la rentrée scolaire de septembre.

Vidéo surveillance : le projet d'installation d'un système de vidéo surveillance, notamment dans l'enceinte scolaire, faisant ressortir de trop nombreuses contraintes techniques est suspendu, une demande d'intervention ayant été déposée par ailleurs auprès de la gendarmerie.

CONSEIL DU 23 JUILLET 2012

Décisions Modificatives N°2 et 3 :

La rectification du budget 2012 votée lors du Conseil du 16/07/2012 ayant été visée par le service du contrôle de légalité la Commune peut désormais procéder à certaines régularisations comptables, tant en fonctionnement qu'en investissement, en dépenses qu'en recettes, dans le strict respect du budget rectifié.

CONSEIL DU 29 OCTOBRE 2012 :

Décision modificative : virements de crédits

Le Conseil vote un virement de crédits de 1 600.00€ aux fins de régularisation des écritures comptables par diminution sur crédits ouverts à l'opération « Groupe scolaire » et augmentation des crédits ouverts à l'opération « Chaufferie bois ».

Travaux d'aménagement de la 7ème classe :

Des travaux d'aménagement ont été réalisés (chauffage et sol) pour un montant total de 2 113.97€ TTC, afin de rendre le bâtiment préfabriqué de la 7ème classe opérationnel.

Travaux d'extension de l'éclairage public :

A la demande de Monsieur Pierre IZARD, Président du Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne (SDEGH) la Commune relève les projets de chantiers futurs pour 2013 : au lieu-dit « Las Moussous », au Chemin de Lacote et sur la Route de Montastruc jusqu'au terrain de sports.

Inscription de nouveaux chemins ruraux au PDIPR :

Le Chemin du Poutou pour une longueur de 5923 mètres, la liaison de Paulhac à Gémil pour une longueur de 2533 mètres et le « Chemin du Téléthon » pour une longueur de 1655 mètres sont désormais inscrits dans la dernière mise à jour du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée réalisée par les services du Conseil Général.

Extension du périmètre de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou

Le Conseil donne un avis favorable au projet d'extension du périmètre de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou aux communes de GAURE, LAVALETTE, SAINT MARCEL PAULEL et VILLARIES présenté par l'arrêté préfectoral du 4/07/2012.

Approbation de la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du P.A.R. de VILLEMUR/TARN

Le Conseil refuse à l'unanimité d'approuver la modification partielle des statuts, votée par le S.I.A.H du P.A.R. de Villemur-sur-Tarn, parce que portant atteinte à l'objet

même du syndicat et impliquant une charge financière supplémentaire pour la commune et rappelle la volonté déjà exprimée par la Commune de se retirer du Syndicat.

Questions diverses :

Renouvellement du marché ALAE/ALSH : un avenant à la convention de mise à disposition des services et une nouvelle convention de mise à disposition du personnel communal seront signés avec la Communauté de Communes des Coteaux du Girou et Loisirs Education Citoyenneté.

2ème avis de la Chambre Régionale des Comptes :

Le Conseil prend acte de la décision de la Chambre Régionale des Comptes d'accepter les mesures de redressement proposées par la Commune comme étant suffisantes au rétablissement de l'équilibre du budget primitif 2012.

Rapport annuel 2011 du SIVOM Ordures Ménagères : le rapport 2011 est présenté où sont rappelés périmètre, moyens humains et services délégués, et donnés indicateurs techniques (collecte et traitement des déchets, mesures de prévention), indicateurs financiers, synthèse et perspective d'évolution du service.

Candidature à l'opération «Où vit-on le mieux en Haute-Garonne» : la Commune s'est inscrite à l'opération organisée par la Dépêche du Midi pour la mise en place de la chaufferie bois qui, à titre exemplaire, permet de chauffer l'ensemble des bâtiments communaux.

Protection sociale complémentaire des agents : Le principe d'une participation de 5.00€ proratisés au temps de travail, est accepté dans le cadre de la mise en place d'un nouveau contrat de prévoyance.

Classe préfabriquée : la rentrée de la 7ème classe s'est bien déroulée. Se pose cependant la question de la température dans le bâtiment en l'absence de climatisation.

Conseil d'école : en ressortent la satisfaction des parents quant aux prestations proposées par le nouveau traiteur, Occitanie Restauration, et la nouvelle facturation mise en place à la rentrée scolaire.

Remplacement de Delphine SOULA : le remplacement de Delphine SOULA, agent communal employée auprès des écoles, prochainement en congé de maternité a été organisé.

Travaux de l'église : la consultation des entreprises s'est terminée le 15/10/2012. La Commission d'appel d'offres se réunira le 6/11/2012 afin d'attribuer les lots, excepté celui portant sur la plâtrerie qui n'a reçu qu'une offre unique.

Construction du terrain multi-sports : les travaux de construction, par la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, du terrain multisports situé Route de

Montastruc, ont été attribués à la Société ECTP et vont débuter début novembre.

CONSEIL DU 10 DÉCEMBRE 2012

Restauration Eglise :

A la suite des Commissions d'Appels d'Offres des 15 octobre et 26 novembre 2012 et de l'étude des dossiers de candidature par les cabinets d'architectes Letellier et Le Douarin, le Conseil approuve à l'unanimité le choix des entreprises retenues pour un montant de 1.387.067,86 euros HT. Il décide de n'engager que les tranches fermes et sollicite une aide complémentaire auprès du Conseil Général.

Demande de retrait du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Programme d'Aménagement Rural de VILLEMUR/TARN

Le Conseil décide à l'unanimité de demander le retrait de la Commune au S.I.A.H. du P.A.R. de VILLEMUR, la compétence de ce syndicat n'étant plus utilisée par la Commune depuis plusieurs années, en l'absence d'émissaire sur son territoire, la contribution annuelle aux charges intercommunales restant quant à elle toujours due.

Modification statutaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou : Zone d'activités de Gragnague

Une erreur concernant le nom de la future zone d'activités de GRAGNAGUE a été commise lors de l'élaboration des

statuts de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou. Le Conseil accepte la modification des statuts proposés en remplaçant l'appellation de la zone de Gragnague concernée, EN GRAOUGNOU par EN DAX.

Mandat donné au Centre de Gestion pour l'assurance statutaire des agents

Le Conseil accepte de donner mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG 31) pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à mettre en place de nouveaux contrats groupe d'assurance statutaire.

Protection sociale complémentaire des agents :

Le Conseil confirme sa volonté de participer à compter du 1er janvier 2013, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents.

Décisions modificatives N°5, N°6 et N°7 :

Le Conseil vote les modifications sur les inscriptions budgétaires proposées aux fins de régularisation des écritures comptables de l'exercice 2012 : annulation du virement de 33 920.76€ de la section de fonctionnement vers la section d'investissement et augmentations d'autant sur des crédits ouverts en section de fonctionnement.

Questions diverses :

Ont été abordées les questions des ordures ménagères, la pertinence de l'embauche d'un « Emploi d'avenir » au sein du personnel communal, l'inauguration de l'école et de la chaufferie bois : **le vendredi 22 février 2013 à 16 h30.**

UN MANDAT NATIONAL POUR DIDIER CUJIVES



Didier CUJIVES, Maire de Paulhac Président du Pays Toloisan, a été élu Vice-Président de l'APFP (Association de Promotion et de Fédération des Pays) à l'occasion de sa dernière Assemblée Générale qui s'est déroulée à Paris le 21 novembre 2012. L'APFP créée en 1997 a pour objet de représenter les intérêts des territoires organisés et d'appuyer l'expression nationale des Pays.

Didier Cujives entend par son action, contribuer aux priorités de cohésion et de développement durable des territoires définies par le nouveau Gouvernement et, promouvoir, en cette période de préparation de l'Acte III de la Décentralisation, la place et le rôle des Pays, interface entre les intercommunalités et les stratégies d'aménagement régionale et nationale.

LES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)



C'est au cœur du village que l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) prend forme. Tout un symbole pour ces élus de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou qui cimentent dix-huit localités avec la volonté d'apporter les meilleurs services aux habitants. Ils ont posé la première pierre, le 6 octobre 2012 en présence d'André Laur Conseiller Général, Daniel Calas Président et les vice-présidents Jean-Louis Bourgeois, Hervé Dukto, Didier Bosque, Joël Bouche et Didier Cujives. De nombreux élus se sont félicités du bon démarrage des travaux de ce deuxième centre consécutif à celui de Montastruc. Après ses remerciements à tous, Didier Cujives a dit sa joie de voir naître cet édifice au sein de sa commune. La structure de Paulhac accueillera 50 enfants des dix-huit communes de la C3G de 3 à 11 ans. Il sera composé d'un espace pour les 3-5 ans, d'un espace pour les 6-11 ans, d'une salle d'activités lecture et jeux calmes, deux salles d'activités, d'un dortoir, deux sanitaires pour les petits et les grands, d'un préau, des jeux extérieurs et d'un potager !

LE TERRAIN MULTI-SPORTS EST TERMINÉ



Le terrain multi-sports, a été terminé dans les délais, installé sur le terrain de foot, il est ouvert à toute la population paulhacoise et aux jeunes en particulier. Il va permettre la pratique gratuite de divers sports comme le basket, le foot, le hand ball, le volley etc... Ces équipements implantés par la C3G sur dix communes de son territoire, répondent à la mise en œuvre d'une politique jeunesse audacieuse. Elle a pu démontrer l'attente de nos jeunes pour ces équipements multi-sports. Mission accomplie. Nos enfants (petits et grands) pourront pleinement en profiter.

TRAVAUX ROUTIERS DE RESTRUCTURATION DU CHEMIN DES CONNATS ET DU CHEMIN D'OULIBOU

La Municipalité soucieuse de l'entretien de la voirie communale procède régulièrement à la réfection de ses chemins. C'est ainsi qu'il a été engagé des travaux de revêtement sur le chemin du Coustou de Saint-Paul et de celui d'Oulibou, tandis qu'il a été procédé à un revêtement bis couche sur le chemin de la Sanssote avec un renforcement en gravier.



UN RÉSEAU DE CHALEUR AU BOIS, UNIQUE EN HAUTE-GARONNE



turé par la croissance du bois. Les rejets liés au transport seront toujours moindre que celui du gaz ukrainien, algérien ou de la Mer du Nord. Un grand pas en avant a été fait en termes d'environnement.

La municipalité travaille maintenant sur l'étape suivante avec le Conseil Général de la Haute Garonne, propriétaire de la forêt de Buzet pour utiliser du bois coupé à quelques pas de notre commune. Quand nous aurons fait aboutir cette démarche le bilan environnemental du chauffage de l'ensemble de nos équipements publics sera exemplaire. Une telle installation a cependant un coût, précisément 261.969 euros, mais cet équipement a été facilité avec une aide du Conseil Général de la Haute Garonne de 94.625 euros. Le bilan prévisionnel de fonctionnement laisse envisager d'intéressantes économies.

En année moyenne, le coût d'achat du bois est estimé à 9 100€ à comparer à une dépense antérieure de l'ordre de 25 000€ soit 17 000€ de gaz pour chauffer l'ancienne école et la salle des fêtes et 8 000€ pour la part des bâtiments anciennement chauffés à l'électricité.

Préalablement à cette réalisation, un diagnostic énergétique a été réalisé sur l'ensemble des bâtiments communaux. Les conclusions de cette étude ont été intégrées pour la reconstruction du groupe scolaire, pour le dimensionnement de la chaufferie, mais ont aussi initié des travaux d'amélioration énergétique comme la mise en place de doubles vitrages sur plusieurs bâtiments.

C'est la Mairie, le siège du Pays Tolosan, la bibliothèque, la salle des associations, la salle de fêtes, les écoles, qui profitent de ce réseau de chaleur ultra moderne. Le centre de loisirs en cours de construction sera également raccordé. Paulhac est ainsi devenue la première commune du département de la Haute Garonne dont l'ensemble des bâtiments publics sont chauffés avec une énergie renouvelable.

Ce réseau de chaleur est composé de deux chaudières d'une puissance de 100 KW chacune et qui fonctionnent ensemble lors de grands froids ou en alternance au printemps et à l'automne quand la demande est moindre. Aujourd'hui, les chaudières sont alimentées avec des plaquettes forestières (bois broyé ou déchiqueté) qui viennent des Pyrénées. L'alimentation en plaquette se fait automatiquement depuis un silo de stockage de 60 m3 accolé à la chaufferie.

La combustion du bois n'émet aucun gaz à effet de serre. Le CO2 rejeté dans l'atmosphère est celui qui a été cap-



UN ÉVÉNEMENT À PAULHAC

Le vendredi 22 février à 16h30 double cérémonie d'inauguration :

- Inauguration officielle de l'école et attribution du nom de Gérard LANG, ancien directeur de l'école et ancien Maire de Paulhac
 - Inauguration du réseau de chaleur bois et de sa chaufferie
- Cette double inauguration sera effectuée par Didier CUJIVES, Maire de Paulhac et Conseiller Régional de Midi-Pyrénées, Henri-Michel COMET Préfet de Midi-Pyrénées et Préfet de Haute-Garonne, Pierre IZARD Président du Conseil Général

de la Haute-Garonne et Michel-Jean FLOC'H Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de la Haute-Garonne en présence de Gérard Bapt, Député de la Haute-Garonne.

Elle se clôturera par un moment de convivialité autour d'un cocktail à la salle des fêtes.

Une manifestation ouverte à tous, aux enfants, aux parents et à tous les administrés qui pourront ainsi apprécier ces équipements qui font la fierté de notre commune.



RÉUNION GENDARMERIE

La Gendarmerie de L'UNION en la personne du Lieutenant Inès Rommel organise, en partenariat avec la mairie et le CCAS de Paulhac, une réunion d'information pour les habitants de Paulhac et de Montjoire, concernant les cambriolages, l'arnaque à domicile, les agressions en tous genres, etc ...

le samedi 2 février 2013 à 10h30 - Salle des Fêtes de PAULHAC

Cette réunion sera suivie d'un débat et nous clôturerons cette rencontre par un pot de l'amitié.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) :

LE REPAS DU 25 NOVEMBRE 2012 ET LES COLIS-CADEAUX : organisé pour nos aînés, la réception s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur, accompagnée d'un repas savoureux et d'une animation très agréable et variée. Depuis le début de notre mandat, nous avons décidé à l'unanimité, d'offrir aux personnes invalides, ne pouvant pas se déplacer pour ce repas, l'équivalent sous forme d'un colis-cadeau que nous portons tous les ans, à leur domicile.

AIDE À LA PERSONNE : Les membres du CCAS, que vous pouvez contacter soit par téléphone, soit par e-mail, sont là pour vous aider dans la rédaction de documents, de demande d'aide à la personne, etc.... Toute personne peut demander de l'aide pour le ménage, les courses, et tout autres faits et gestes de la vie courante. N'hésitez pas à nous appeler, nous vous donnerons tous les conseils utiles concernant votre demande. Le bureau du CCAS

vous souhaite une très bonne année 2013. Mmes Auriol (Présidente) Marian, Léger et MM. Benoit, Font, Germain et Marian.





Fond de l'Église (double mezzanine)

EGLISE : ÉTAT DES LIEUX, DIAGNOSTIC SANITAIRE...

(MAÎTRE D'ŒUVRE CABINET D'ARCHITECTURE AXEL LETELLIER)

DIAGNOSTIC ETAT SANITAIRE

La structure de l'édifice est relativement saine, mais la campagne de consolidation datant de 1965 a nui considérablement à l'aspect du bâtiment. D'imposants contreforts en béton, ainsi qu'un cerclage sous forme de corniche béton, ont été rajoutés tout autour des bas cotés. Au même moment, un enduit ciment est venu recouvrir la quasi-totalité des parements, y compris la façade-clocher, et un soubassement en motif de fausses pierres a été rajouté, probablement pour tenter de résoudre un problème

d'humidité par remontée capillaire. Mais l'ensemble de ces travaux ont accéléré le vieillissement de l'édifice, notamment les contreforts créant un effet d'écartement qui accentue les fissures et les défauts de stabilité. A l'intérieur, les décors d'origine sont considérablement dégradés, notamment en partie basse de la nef et dans les collatéraux, avec - par endroit - une mise à nu importante

de la maçonnerie en briques. Les bas-lambris accentuent par ailleurs ces problèmes de remontée d'humidité en bloquant cette dernière.

Les peintures des voûtes sont également très abimées par les infiltrations d'eau, tant dans les chapelles latérales que dans le chœur. Les décors sont inexistantes en partie ouest, probablement recouverts par une épaisse couche de peinture.

Les voûtes de la nef ont complètement disparu et la charpente est apparente dans les travées.

L'ensemble des sols de l'église est en état moyen. Les tomettes de la nef et des chapelles sont à restaurer, ainsi que les sols en marbre du chœur.

Pour les menuiseries, le manque d'entretien est significatif. Les planchers dans la sacristie s'effondrent, les escaliers d'accès aux réserves sont vermoulus, les portes d'intérieurs et les menuiseries extérieures de la sacristie sont à restaurer.

Les vitraux sont en état correct, même si l'étanchéité n'est pas assurée par endroit.

Les réseaux sont en mauvais état et l'éclairage est très peu réfléchi, voir absent dans la nef. Quelques lustres intéressants subsistent dans les bas cotés, mais la nef et le chœur nécessitent une véritable mise en valeur par la lumière.

Ces graves lacunes intérieures, les rajouts extérieurs de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, ainsi que l'état de dégradation générale nuisent gravement à l'aspect de l'église, qui nécessite une importante restauration et une mise en valeur.

CONSOLIDATION - RESTAURATION

Dans un premier temps, un élargissement des fondations par longrines béton est nécessaire.

Ces renforts au niveau des fondations permettront de démolir les contreforts et les poutres béton rajoutés en 1965, ainsi que de l'ensemble des anciens tirants.

Les fissures au niveau des voûtes des chapelles latérales seront consolidées par injection et l'ensemble des plâtres sera repris.

Le projet prévoit également la dépose de deux rehaussements pour les chapelles avec oculus zénithal avec la conservation des voûtes en sous-face, et la mise en place de 2 dômes sur structure bois et couverture en zinc, ainsi que 2 verrières opales pour apporter de la lumière dans les oculi des voûtes conservées.

AMELIORATION DES PAREMENTS (INTERIEURS ET EXTERIEURS)

Le problème des parements des façades et du clocher est, notamment, de l'humidité par remontée capillaire,

sera réglé par une barrière étanche et en complément, un piquage des enduits ciments - avec reprise par mortier à la chaux - qui permettra de faire « respirer » les maçonneries.

On déposera le soubassement ciment en fausses pierres, restaurera et complétera les maçonneries en briques par refoulement, rejointoiement et réalisation d'un enduit au mortier de chaux.

Les corniches seront reprises et protégées et la corniche extérieure basse (bas cotés), disparue lors du chaînage béton sur périphérie, sera restituée. Au niveau du clocher, les moutons des cloches et le carillon seront révisés.

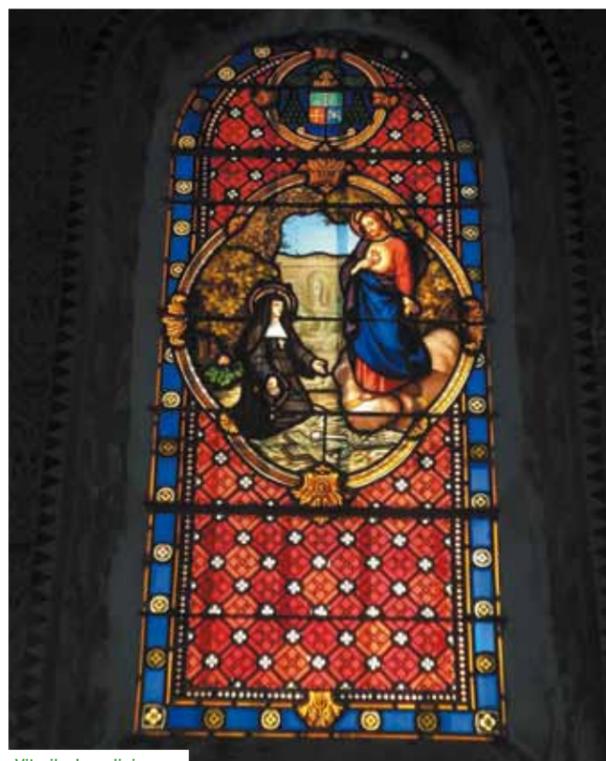


Autel sculpture de l'Assomption

RÉSULTATS DES APPELS D'OFFRES DES 15 OCTOBRE ET 26 NOVEMBRE 2012

A la suite des appels d'offres des 15 octobre et 26 novembre 2012 et à l'étude des dossiers de candidature par les cabinets LETELLIER et LE DOUARIN, huit entreprises ont été retenues pour entreprendre la restauration de l'église

Le Conseil Municipal du 10 décembre 2012 a approuvé à l'unanimité les entreprises retenues pour un montant de 1.387.067,86 euros HT, soit 1.658.933,30 euros TTC. Les élus ont décidé de n'engager ce jour que les tranches fermes dont le début des travaux est programmé pour le mois de février 2013. L'affermissement des tranches conditionnelles sera décidé au vu des conditions économiques, techniques et financières au cours de l'année 2013. Enfin le Conseil a déposé une demande de subvention complémentaire auprès du Conseil Général, sachant que celui-ci c'est déjà engagé sur une participation financière de 756.840 euros



Vitrail - La religieuse

LES ENTREPRISES SÉLECTIONNÉES

LOTS	TYPE DE TRAVAUX	ENTREPRISE	PRIX HORS TAXE		
			Tranche Ferme	Tranche conditionnelle	Total H.T.
N°1	Gros œuvre - Façades	CORREA	699 384,16€	123 693,50€	823 077,66€
N°2	Charpente-Couverture	GALLAY	72 098,70€	-	72 098,70€
N°3	Menuiserie	BATTUT	4 030,79€	121 068,29€	125 099,08€
N°4	Plâtrerie	MIMSGERN	-	94 632,57€	94 632,57€
N°5	Vitraux	BATAILLOU	25 028,00€	-	25 028,00€
N°6	Electricité-Sono - Chauffage	VEELEC	2 940,40€	48 953,70€	51 894,10€
N°7	Peinture murale	ATELIER D'AUTAN	-	178 103,75€	178 103,75€
N°8	Installation parafoudre Cloches-Horloge	LAUMAILLE	17 134,00€	-	17 134,00€
Total H.T.					1 387 067,86€

PETITE ENFANCE

LES ASSISTANTES MATERNELLES :

L'assistante maternelle est une professionnelle de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles jusqu'à quatre enfants mineurs généralement âgés de moins de six ans. Avant d'accueillir un enfant, elle doit obligatoirement avoir été agréée par le Président du Conseil Général après avis des services de la protection maternelle et infantile (Pmi). Cet agrément lui reconnaît un statut professionnel.



MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM) « LE MIEL ET LES ABEILLES »

Sonia MAS Caroline PELFORT et Laurence SUBTIL se regroupent dans une maison (MAM) qui devrait ouvrir durant le premier semestre 2013, chemin de Crayssac, afin d'exercer leur profession d'assistantes maternelles. Elles vont mettre en commun leur savoir-faire et accueillir leurs 6 enfants âgés de 0 à 3 ans.

Contact : 06 64 89 89 37 (Caroline Pelfort)



LE RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) :



Le relais des Assistantes Maternelles de la Communauté des Communes des Coteaux du Girou (C3G), est un service itinérant que l'on retrouve sur 8 communes de 9h30 à 11h30. Il informe les familles sur les différents modes de garde et met en relation les parents avec les assistantes maternelles agréées (ASMATS). Le RAM accompagne les assistantes maternelles toutes les semaines et leur propose un soutien professionnel.

Les ASMATS de Paulhac, Montjoire et Bazus se retrouvent en alternance, selon un calendrier établi par Laurence Souillac la responsable du RAM :

- le mardi à la salle des fêtes de Montjoire (ASMATS de Paulhac, Bazus et Montjoire),
- le vendredi suivant à la salle des fêtes de Paulhac (ASMATS de Montjoire et Paulhac).

Ces rencontres permettent un partage d'expérience dans un cadre professionnel et d'accompagnement des enfants dans cet espace de jeu, pour développer leur socialisation et leur développement global.

Enfin, la Communauté des Communes des Coteaux du Girou (C3G) a élargi son territoire depuis le 1er janvier 2013 en intégrant les communes de Lavalette, Saint-Marcel-Paulel, Villariés et Gauré. Ainsi, devant l'augmentation des assistantes maternelles recensées, le RAM devrait s'organiser autrement à partir du 1er mars 2013, autour de 3 Pôles avec une fréquence d'accueil par quinzaine :

- A Montjoire (accueil itinérant à la salle des fêtes) : pour les AM des communes de Montjoire, Villariés et Bazus.

- A Verfeil (accueil itinérant au centre Culturel En Solomiac) : pour les AM de Verfeil, Saint-Pierre, Bonrepos-Riquet, Lavalette, Saint-Marcel-Paulel et Gauré.

- Au nouveau lieu d'accueil de Montastruc la Conseillère : pour les AM de Montastruc, Garidech, Paulhac, Lapeyrouse-Fossat, Gragnague, Saint-Jean de l'Herm, Montpiot et Gémil.

Une enquête est menée depuis décembre 2012 auprès des Assistantes Maternelles pour connaître leur point de vue.

Contact : Laurence Souillac - 05 62 79 26 87

TABLEAU DES ASSISTANTES MATERNELLES DE PAULHAC

NOM, PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	AGRÉMENTS
AMPEN Cathy	20, route de Montastruc	06 04 16 31 35 ou 09 54 18 87 23	2
AUDU Catherine	32, route de Montjoire	05 61 84 15 87 ou 06 85 14 77 90	3
BALDY Stéphanie	15, les jardins de Paulhac	05 34 26 41 04	2 dont 1 de + de 3 ans
BERINGUIER Marinette	9, route de Montjoire	05 61 84 33 16	3
DHOUILLY Muriel	5, chemin de la Côte	05 61 84 61 50 ou 06 61 58 38 52	3 dont 1 de + d'1an
FEUILLOLEY Maria-José	4, chemin de Coustou de la Ribeiro	05 61 34 14 96	2
FORTIN Céline	4, route des Crêtes	05 61 59 72 34 ou 06 60 14 40 23	3
IGLESIAS Antonia	Route de Font Petite	05 61 84 33 10	3
MARIAN Françoise	8, route de Buzet	05 34 26 10 32	3 + 1 periscolaire
MAS Sonia	9, chemin de Boulé	05 61 84 95 37 ou 06 61 37 98 64	2
MIRAUX Anne-Sophie	22, route de Montastruc - Apt n°6 -	05 61 84 85 45	2 dont 1de + de 18 mois
PARRA Marie-Hélène	3, chemin des Bisseaux	05 61 84 54 33 ou 06 16 71 54 58	2
PAVAN Marie-Thérèse	26, route de Montjoire	05 61 84 27 03	1
PELFORT Caroline	10, chemin de Mirepoix	05 61 84 94 93	3
SUBTIL Laurence	7, chemin de la Côte	05 61 84 54 03 ou 06 78 78 27 07	3
TOGNET Alexandra	62, chemin de Mirepoix	05 34 26 13 79 ou 06 62 91 67 34	2
TURIES Ingrid	6, chemin des Bisseaux	05 61 84 65 19 ou 06 60 84 06 00	3

UN MÉTIER, UNE PASSION

«LES FLEURS MA PASSION»



ces fameux cucurbitacées qui selon certains viendraient de l'Inde, selon d'autres, d'Iran ou encore d'Afrique. Ce qui est certain, c'est qu'ils étaient cultivés en Égypte et ont été introduits en France au XV^{ème} siècle et les miens venant de Paulhac ne faisait guère recette sur le marché de Montastruc.

Ayant 2500 m² de terrain autour de ma maison, je me suis lancée dans une autre aventure, «les fleurs» et je suis inscrite à la M.S.A. Mutuelle Sociale Agricole qui est l'organisme de protection sociale obligatoire des salariés et exploitants du secteur agricole pour avoir un statut professionnel.

*Je fais tous les semis de fleurs et je les repique moi-même, un par un en pleine terre. Rien n'est acheté en plan. J'achète seulement les bulbes (lys, dahlias, glaïeuls), environ 4000, tout confondu, pour pouvoir faire les premiers beaux bouquets au moment de la Fête des Mères. Quand la récolte des bulbes est terminée je plante le *Celosia cristata* communément appelé amarante crête de coq, c'est une plante annuelle originaire principalement des régions tropicales et tempérées d'Amérique et d'Asie. Sa floraison spectaculaire s'étale de juin jusqu'aux gelées car elles poussent dans ma serre et la chaleur de l'été aidant, j'ai des fleurs énormes.*

Depuis quelques années j'ai rajouté une petite production de légumes de saison. Je plante 600 pieds de tomates pour le marché et le reste environ 400 pieds, sont vendus en plans aux particuliers (cœur de bœuf, noire de crimée, russe ancienne ainsi que la cœur de bœuf jaune et la tomate ananas, ces 2 espèces ont la particularité d'être très sucrées et très prisées des amateurs, sans oublier mes petites tomates cerises dont raffolent les enfants et qui sont mangées directement sur le marché ; elles sont lavées et les parents le sachant les donnent directement aux enfants aussitôt achetées.....

Mes potimarrons et mes aubergines ont du succès sur le marché, légumes parfois énormes dignes du livre des records, car sans pépins à l'intérieur..... »

Ce petit bout de femme brune, aux lunettes rouges, a un enthousiasme communicant et une gentillesse à fleur de peau. Dotée d'un esprit très créatif et d'un vif intérêt du sens de l'esthétique, elle travaille avec soin et minutie dans une grande pièce réservée à cet effet pour élaborer ses beaux bouquets, ses compositions florales et les commandes que l'ont peut lui faire directement. En fin de

« ... Toute petite déjà, je m'émerveillais d'avoir fait fleurir une fève, un haricot dans de la ouate. Les hasards de la vie m'ont conduits, un jour de 1980, sur un chemin semé de fleurs. Leurs parfums, leurs couleurs, leurs beautés, leur simplicité, bref, leur TOUT me bouleversait.

Avec Max, mon mari mazametain rencontré à la Magdelaine..... (pour ceux qui s'en souviennent il y avait une boîte de nuit très connue dans ce village.....), nous avons fait construire dans le village en 1980 et mes parents ont fait leur maison, en face de chez nous, un petit peu plus tard au moment de leur retraite, car ils habitaient la ferme de Gilbert Miral où ils étaient paysans et je suis née dans cette ferme.

Il y a une trentaine d'année j'accompagnais Mme Sesquière et son mari au marché de Montastruc, ! Elle parlait avec quelques petits sacs remplis de haricots, de tomates et légumes de saison et surtout des bouquets de fleurs. Je me suis vite rendue compte, qu'elle se faisait plus d'argent avec ses bouquets, que moi avec mes melons*, car j'avais commencé une petite production de

marché, s'il lui reste des bouquets elle les donne à des connaissances, aux aides ménagères de ses parents et son papa vient fleurir régulièrement l'église de Paulhac. Aucune fleur n'est jetée !

Max son mari, la seconde pour l'arrosage et lui a installé le goutte à goutte qu'il surveille d'un œil attentif. Il se charge du ramassage des légumes pour le marché mais les fleurs restent le domaine privilégié de Monique. Il lui monte tous les dimanches son stand à Montastruc d'avril à octobre et l'aide à la manutention de la marchandise.

Chut ... Il ne faut pas le dire à tout le monde, j'ai fait une découverte chez Monique et cet été je vais acheter... «des

haricots plats bleus» mais ce ne sera que pour le plaisir des yeux ! une fois cuits ils redeviennent verts, dommage !

Viviane Léger

**Monique Lamarque - Moussies - 6 Chemin des Palens
Tél. : 05 61 84 43 92 - monique.lamarque31380@orange.fr**

*Les melons : Alexandre Dumas appréciait les melons de Cavaillon et demanda en échange du don de la totalité de son œuvre (près de 400 volumes) qu'il fit en 1864 à la bibliothèque de la ville de Cavaillon, une rente viagère de 12 melons par an. Le conseil municipal accepta et lui servit jusqu'à sa mort en 1870. C'est ainsi que fut créée la confrérie des «Chevaliers du melon de Cavaillon».

REFUGE DE VIEUX CHEVAUX AUX ARMANS



Symbole de puissance et de liberté, le cheval a intensifié le désir des hommes de le domestiquer, plus que n'importe quel autre équidé. Divinisé par les Grecs, adulé par les Indiens et les Arabes, le cheval a une longue histoire qui débute à l'Éocène mais qui pour beaucoup d'entre eux finit mal au XXI^{ème} siècle mais parfois « des petites fées » se penchent sur leur sort.*

Au lieu-dit les Armans se trouve le refuge des vieux chevaux en fin de vie de Cathia Escaffit. Cette jeune toulousaine de 32 ans a élu domicile à l'orée de la forêt en rachetant la maison de M. Fuziès et antérieurement de Marcelle que les anciens du village connaissaient fort bien. Cette recherche de maison lui a pris 2 ans car il fallait une très grande superficie

de terrain pour accueillir des chevaux. Elle est tout de suite tombée sous le charme de cet endroit paisible.

Cette jeune femme dynamique, volontaire, pleine d'énergie, plantée bien droite dans ses bottes, se destinait à devenir vétérinaire. Avec son «Bac S» en poche, elle visait les classes préparatoires pour préparer le concours d'entrée aux écoles véto. mais un jour... un stage chez un vétérinaire a fait basculer son destin..... elle est rentrée à la maison avec une ponette et un chien... Heureusement que grand-père habitait à Aucamville où étaient concentrés les maraîchers toulousains et qu'il avait une grande superficie de terrain pour héberger «le début de son histoire... » ; de plus elle était fille unique alors tout le monde a cédé !



Elle possédait un cheval depuis l'âge de ses 11 ans et le monde de la compétition lui a appris que la plus belle conquête de l'homme était considérée par beaucoup de cavaliers comme un «instrument de travail» pour vous faire gagner et que les cavaliers n'ont pas de «vrais liens» avec leurs chevaux. Quand ils sont «cassés» on en change et ... payer la pension d'un cheval que l'on monte, avec qui on pratique son sport préféré et qui donne du plaisir ça se comprend mais payer une pension pour le même cheval à la retraite, certains n'y songent même pas Le vieux cheval est vieux et s'il a de la chance, on lui trouve une maison de retraite sinon on peut encore gagner quelques sous sur sa carcasse, à l'abattoir.

Puis il y a les propriétaires qui ont un cheval comme ami, quand il vieillit, on pense à son confort. Ce cheval qui comme les copains, va prendre de l'âge, va passer sa retraite à la maison, il n'est pas question de s'en débarrasser, il est chez lui, il connaît tout le monde, et surtout il fait partie de la famille.

Cette jeune femme très organisée, mène sa vie de maman de 3 enfants (pour l'instant elle est en congés parental). Elle est secondée par son compagnon dans ses moments de liberté. Lorsqu'un enfant est malade, s'il faut rester au chevet d'un cheval nuit et jour, en fin de vie, parer à une urgence quelconque ses parents viennent la seconder et même ses voisin(e)s.

Au hasard de vos promenades, vous avez du vous poser des questions sur l'aspect de maigreur de certains chevaux ... ils sont à Cathia qui les a récupéré et les soigne. Tous les chevaux de Cathia ont un problème physique, ils ont fait de la compétition et sont réformés et parfois elle arrive à en sauver un, comme son poney à robe pie qui est monté actuellement

par ses enfants et qui était destiné à l'abattoir. Les chevaux vivent en moyenne 30/40 ans. Les purs-sangs anglais plus stressés et nerveux, ne dépassent guère 20 ans de vie.

Vous avez du voir Bill qui était condamné et qui a subi une opération innovante des tendons et qu'elle a gardé 10 ans de plus, Flicka semi-sauvage qui a vécu 20 ans en «air libre» et qui est morte à 37 ans, RAM le pur sang anglais de 23 ans qu'elle vient de faire euthanasier** il y a quelques jours par sa vétérinaire, car malade des intestins*** il n'a pu être sauvé.

En été il faut faire les foin, pour assurer la nourriture des chevaux, et Cathia est à la recherche de champs, n'hésitez pas à la contacter.

Souhaitons à Cathia une année sereine auprès de sa famille et de ses 11 chevaux, qui vont tous assez bien et ne sont "dérangés" que par les visites de la vétérinaire, du dentiste, du maréchal-ferrant et des voisins qui donnent des friandises!

Merci Cathia d'avoir partagé ce moment avec vous et ancienne cavalière je suis sous le charme de votre refuge.

Viviane Léger

Contact : cathoumat@yahoo.fr

* L'éocène période de la préhistoire entre 55 et 35 millions d'années avant notre ère (évolution des mammifères et des autres formes de vie apparentées).

** RAM : médicaments, perfusions jour/nuit, échographie, ponction intestinale, intraveineuses = 2500€ y compris euthanasie - équarrissage (700€)

*** longueur totale de l'appareil digestif du cheval : 30 mètres

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Jusqu'à présent la Communauté de Communes des Coteaux du Girou représentait les communes adhérentes auprès des syndicats intercommunaux en charge du traitement des ordures ménagères. De récentes modifications sur le périmètre du SIVOM de Montastruc-verfeil entraînent depuis le 1^{er} janvier 2013 la prise de compétence directe par la C3G, la disparition du SIVOM et des modifications dans le service et sa tarification.

PAULHAC DIVISÉ EN 2 ZONES DE RAMASSAGE MATÉRIALISÉES SUR LE DÉPLIANT ENVOYÉ PAR LE SIVOM

ZONES	ORDURES MÉNAGÈRES	COLLECTE SÉLECTIVE	
PAULHAC 1	Lundi	Mercredi	Semaine paire
PAULHAC 2	Lundi	Mercredi	Semaine impaire

La poubelle noire sera vidée 1 fois par semaine, le lundi et doit contenir les ordures ménagères résiduelles que vous devrez mettre obligatoirement dans un sac plastique. Deux tailles de poubelles noires : un moyen modèle jusqu'à 3 personnes par foyer et un grand modèle à partir de 4 personnes par foyer.

La poubelle couvercle jaune sera vidée tous les 15 jours suivant votre situation soit en zone 1 collecte en semaine paire ou zone 2 collecte en semaine impaire : elle doit contenir en vrac les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes métalliques, les bombes aérosols diverses, les cartons, journaux, magazines et briques alimentaires.

Le verre : apport volontaire de votre part : Les bacs de couleur verte ne seront plus ramassés. Les bouteilles - bocaux divers sans les bouchons et couvercles devront être déposés par vos soins dans des récup-verres de votre choix. Pour Paulhac, ils sont situés sur le parking de la salle des fêtes et au niveau du terrain de pétanque, chemin de Crayssac. Un troisième point est à l'étude.

Déchets verts et encombrants : Déchèterie de Garidech (fermée le lundi et le jeudi)
9h/12h et 14h/18h le mardi, mercredi, vendredi et samedi.
9h/12h et 13h/17h30 le dimanche.





Tarifs et paiements : vous recevrez 2 factures en avril et octobre.

De ce fait, la colonne « taxe ordures ménagères » disparaîtra de votre taxe foncière de 2013.

Les frais forfaitaires de collecte s'élèveront à :

- 135€ pour 1 personne,
- 215€ pour 2 personnes,
- 297€ pour 3 personnes,
- 380€ pour 4 personnes et plus.



PAULHAC CLASSÉ EN CATASTROPHES NATURELLES :

Par courrier adressé à tous les administrés, vous avez été informé que la commune de Paulhac avait été classée en zone de catastrophes naturelles du fait de la sécheresse de l'été 2011.

Une vingtaine de dossiers ont été déposés auprès des assureurs dont celui de la Mairie pour l'église de la Commune.

Dans ces frais est comprise une taxe de frais fixe de 53€ pour chaque habitation.

A noter : Quand il n'est pas possible de stocker les bacs ou si le camion ne peut pas emprunter certaines voies, impasses ou faire demi-tour, des points de regroupement seront spécialement aménagés au bout des chemins concernés.

Tout changement concernant le nombre de personnes dans votre foyer (départ, naissance, décès, ...) doit être signalé à la C3G que vous pouvez joindre tous les jours pour des demandes de renseignements, des remarques (poubelles laissées au milieu des rues ou des chemins qui bloquent la circulation ou votre passage, déchets répandus au moment du vidage, poubelles dans les fossés etc), car la collecte est sous-traitée et la C3G interviendra auprès de la société pour faire part de vos doléances...

N° direct du service collecte des ordures ménagères :
05 61 50 95 09 - mail : dechets@coteauxdugirou.fr

REEMPLACEMENT DE PERSONNEL À L'ÉCOLE :

Suite à la proposition de Jean-Pierre Azalbert au Conseil Municipal du lundi 29 octobre 2012, le choix du remplacement de Delphine Soula par Nathalie Narducci Becker de Paulhac a été validé, suite à l'appel à candidatures où trois personnes avaient postulé.



LE CONSEIL MUNICIPAL ET LE PÈRE NOËL CADEAU DES LIVRES POUR ENFANTS

Chaque année la municipalité offre un livre à chaque enfant de l'école publique à l'occasion des fêtes de Noël. Une initiative heureuse pour développer l'attachement à la lecture et permettre à tous l'ouverture au monde.

LIGNE EXPRESSE HOP ! 4 DE BESSIÈRES À BALMA GRAMONT

Depuis le 2 janvier 2013 le Conseil Général de la Haute-Garonne a mis en service sa quatrième ligne Hop ! 4 entre Bessières et la station de métro Balma Gramont. Cette nouvelle ligne baptisée Hop ! 4 dessert Bessières, Buzet sur Tarn, Gémil, Montastruc la Conseillère, Garidech et enfin la station de métro Balma Gramont, raccordant ainsi les voyageurs au réseau urbain de transports en commun.

Avec un temps total de parcours de 29 minutes entre Montastruc et la station de métro, la nouvelle ligne Hop ! 4 est une alternative à la voiture, rapide grâce à un nombre d'arrêts réduits par rapport aux lignes classiques et à la dernière portion du trajet effectuée par autoroute, mais aussi économique avec un tarif au trajet proposé à 2 euros et un abonnement mensuel à 31 euros.

La cadence d'un bus toutes les 30 minutes de 6h00 à 9h00 et de 15h45 à 19h00 fait de la ligne Hop ! 4 un moyen de déplacement durable et efficace pour les actifs.

Itinéraire de HOP ! 4 :

- BESSIERES (Le Triangle et Esplanade),
- BUZET-SUR-TARN (AI Cros),
- GEMIL (Mairie),
- MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE (La Conseillère),
- GARIDECH (Cité),
- TOULOUSE (Metro ligne A – station Balma-Gramont).

Extrait des horaires aller/retour Montastruc – Balma Gramont :

- Départ le matin depuis la Conseillère : 6h21, 6h51, 7h21, 7h51, 8h21, 8h51
- Retour depuis le métro Gramont l'après-midi : 16h15, 16h45, 17h15, 17h45, 18h15, 18h45, 19h15

Renseignements : **numéro vert 0800 511 883**
Dépliants disponibles à la mairie pour les horaires et numéros des bus

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

LES «12 KILOMÈTRES DE PAULHAC » ORGANISÉS PAR L'AS UNION CYCLOSPORT, LA MAIRIE ET LA FSGT31



Pour la 2ème année le 26 septembre 2012, 120 coureurs, en trois pelotons se sont élancés pour un circuit de 12 kilomètres autour de Paulhac, à effectuer sept fois. Un parcours apprécié à l'unanimité par les dirigeants et les participants, surtout pour les amoureux des côtes...

- En 5ème catégorie victoire de Jean-Luc Bouclau du club de Launaguet.
- En 4ème catégorie victoire de Christian Cizos du club de Carbonne Salles.
- En 3ème catégorie victoire de Da Silva d'Acacio du club organisateur l'AS Union.

- En 2ème, Cédric Pozza du WMT s'impose.
 - En 1ère catégorie, le vétéran champion de France 2011 Olivier Delmas d'Empalot Vélo Club remporte l'épreuve.
- La remise des récompenses en présence du maire Didier Cujives, Jean-Pierre Azalbert et Michel Delmas, maires adjoints.

LES CLUBS DE CRÉATISIASMES ET ASSOCIATIONS DIVERSES



L'Assemblée Générale de décembre 2012 des clubs de Créatisiasmes a reconduit Pascal Huc comme Président, Sophie Routier comme Trésorière, Isabelle Murawski comme Secrétaire et Maryse Siegmann vient de rejoindre le bureau en qualité de Vice-présidente :

Contact : pascal.huc436@orange.fr

LE CLUB DE CHANT

L'animatrice du club de chant, Marie-José Lespes, bien connue pour avoir enseigné la musique au collège Georges-Brassens pendant 21 ans. En dehors de ses activités d'enseignante, elle a également pratiqué à l'école de musique de Caussade et de Rieumes, Marie-José est choriste.

Dotée d'une voix naturelle de mezzo-soprano, elle sera choriste supplémentaire au théâtre du Capitole, jusqu'en 2000. En 2006, elle devient choriste et actrice dans la compagnie Figaro and Co à Pibrac. Depuis 2007, choriste au chœur de Mélopée, elle participe aux opérettes données au Casino Barrière de Toulouse.

Jeune retraitée de l'enseignement, Marie-José donne



maintenant des cours de piano à son domicile et intervient en milieu scolaire pour des projets culturels, théâtre et musique.

Atelier Chant Cabaret, chansons françaises : Si vous aimez chanter et jouer la comédie, venez nous rejoindre, ambiance décontractée. Pas besoin de lire la musique, vous serez aidés par les conducteurs audio fournis (partie chantée, voix par voix et play back conducteur accompagnement)

2 répétitions mensuelles : le jeudi de 20h45 à 22h15, à la salle des fêtes de Paulhac

Concerts prévus : Fête de la musique à Montastruc et Gala de l'association à Paulhac en juin 2013.

Cotisation : 120 euros pour les 2 trimestres 2013 + adhésion à l'association de 15 euros.

LE CLUB RANDO

Les randonnées de l'année 2012 se sont terminées par la « Rando du Téléthon » qui a regroupé 40 marcheurs et s'est clôturée par un repas préparé par Julienne du Quartz que nous remercions vivement pour la qualité de sa prestation.



Le 2 juin 2013 la traditionnelle rando du « Poutou » soit 23 km de Launaguet à Paulhac (Chais des Monges). Départs tout au long du parcours de tous les villages traversés.

Inscription auprès de jleger@paulhac.fr ou 06 07 49 71 95

LE CLUB GYM-BODY TRAINING : "BOUGE TON CORPS"

Cette fois-ci, j'ai décidé de donner un petit coup de pouce à ta motivation pour être en forme. N'est-ce pas ton rêve cher lecteur de ce bulletin ?

Notre époque te pousse à être comme les autres, consommer la même chose, se soigner avec les mêmes médicaments, acheter tous les derniers modèles sortis. Difficile d'échapper à ce système de surconsommation. Pour échapper à cette uniformisation, une seule solution : écoute ton corps et ton esprit suivra. Lorsque tu pratiques une activité physique, celle-ci fait vite partie de ta vie.

Mais pour cela deux éléments sont nécessaires :

- Trouver le ou les facteurs déclenchants qui vont te pousser à agir (par exemple évacuer ton stress, affiner ta silhouette, retrouver la fermeté de ton corps, vaincre le mal au dos, l'envie de t'en sortir après une maladie, un accident, un "coup dur", te sentir bien...)

- Avoir de la patience, car avant de ressentir les bienfaits des exercices, il faut du temps.

La vie est un apprentissage permanent et tant que tu en auras conscience, tu n'éprouveras jamais le sentiment de ne pas avancer ! Au travers de tes activités physiques, dis-toi que tu vas : rencontrer d'autres personnes, aborder d'autres sujets de conversation, voir évoluer ton corps et voir en lui d'autres possibilités, atteindre tes objectifs, reprendre confiance en toi.

Et tu découvriras que : "la sécurité n'est pas de posséder des choses, mais de savoir gérer les situations". Pour cela éloigne les obstacles à ton épanouissement : ne cherche pas d'excuses. Eh oui il est facile de trouver des excuses pour ne pas avancer, pour repousser tes activités au lendemain (manque de temps, enfants, météo, fatigue...)

Dans notre société d'aujourd'hui tu as oublié que ton corps a été conçu pour bouger, marcher, porter, pousser... Certains pays ne connaissent pas encore ce modernisme. La marche est encore le seul moyen de rapprocher les hommes, le portage le seul moyen de ravitailler les villages, et pourtant ces hommes et ces femmes affichent de larges sourires et une vitalité que l'on peut leur envier. L'effort physique dosé, mesuré et maîtrisé est bénéfique, et même indispensable pour ton bien-être. (amélioration ton système circulatoire, de ta fonction cardiaque, de tes fonctions hormonales, de ton système digestif, amélioration de ton humeur et de tout ce qui touche ton corps, dureté du squelette, nutrition des cartilages, volume et tonus musculaire).

Moi ce qui me pousse à continuer à courir, sauter, danser, bouger c'est le plaisir certes, mais aussi le fait de me sentir tellement mieux après. Par ces quelques mots j'espère t'avoir donné, cher lecteur, assez de motivation pour commencer ou continuer une activité physique. Je dis bravo aux 28 filles qui viennent régulièrement dans mes cours et merci pour leur bonne humeur communicative. Je te souhaite, cher lecteur, une bonne année. Et surtout bouge pour te faire du bien et vois la vie autrement.

Muriel Dhouailly 05 61 84 61 50 - Cours de gym salle des fêtes le mardi de 20h30 à 21h30.

LE CLUB FAR WEST COUNTRY 31



Pour sa 3^{ème} année consécutive, le club Far West Country 31 de l'association Créatisiasmes organise des cours de danse country. Les chorégraphies sont proposées sur divers styles de musique : essentiellement country, mais aussi celtique, rock, cha-cha, madison etc tous les vendredis soir à la salle des fêtes de Paulhac, à partir de 20h15, et sont divisés en 2 groupes de niveaux différents :

- 1^{er} groupe : débutant
- 2^{ème} groupe : novice/intermédiaire

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année : adultes : 65€/an - 13-16 ans : 55€ /an plus l'adhésion de 15€
 Vos animatrices : Véronique Pouliquen : 06 86 84 57 27 et Véronique Foulquier : 06 73 83 99 70

Le dimanche 10 mars 2013 sur le thème de la St Patrick, à 15h salle des fêtes de Paulhac démonstration de country (entrée libre et goûter offert).

LE CLUB BANDAS «LOS BOMBEROS»



Sous la présidence de Claude Dalenc 15 musiciens prêts à animer des événements festifs dans la bonne humeur. Si vous jouez d'un instrument saxo, clarinette, trompette, trombone ... ou autre, vous pouvez les rejoindre. Un plaisir de partager avec vous des moments de convivialités et de fête.

Contact : 06 82 38 55 05 ou 06 61 97 02 42

ASSOCIATIONS CARACTÈRES

Bibliothèque, Ludothèque : Cet espace vivant est dédié à notre passion commune qu'est le livre et le jeu, mais aussi à la culture dans ses différents espaces de création et d'échanges..... Nos bénévoles, Claudette, Sandrine, Caroline, Nathalie, Sandrine, Julia, Élisabeth, Chantal, Colette et Christelle, seront heureuses de vous accueillir. Notre structure fonctionne en partie grâce aux dons, alors si vous avez des livres en bon état, n'hésitez pas à nous les apporter.

Permanences, horaires, adhésion :

Le mercredi 17h-18h même pendant les vacances scolaires (sauf jours fériés)
 Le vendredi 10h-12h : accueil enfants non scolarisés (hors vacances scolaires)
 Le vendredi 17h-18h (hors vacances scolaires)
 Le samedi 10h-12h (sauf jours fériés)
 Ou sur rendez-vous ! Déplacements à votre domicile possibles...



Adhésion familiale /an 15 euros. Prêt de 4livres/personne/mois & jeux (caution de 30 euros).

Adhésion offerte pour tout enfant de CP et à 10€ pour sa famille.

Adhésion 6€ pour les assistantes maternelles

Bureau : Christelle Masoch (présidente), Sandrine Bouche (trésorière), Sandrine Sans (vice trésorière), Colette Dufresne (secrétaire), Julia Dorembus (vice secrétaire).

Tél : 06.76.36.29.03 - 06.82.36.40.94 - asso.caracteres@paulhac.fr - site : www-caracteres.blogspot.f

THÉÂTRE LUDISCENE

La troupe a tourné avec succès durant un an avec sa création "Le Centre" sur les scènes toulousaine et tarnaise, au théâtre Surcouf, à Bagatelle, à Sain-Alban, Parisot et bien sûr à Paulhac. Elle continue et se renouvelle avec en primeur à Paulhac sa nouvelle Comédie : "Rien que du naturel" le samedi 24 mai 2013 à 21h.

Les enfants et ados des ateliers ne sont pas en reste car il présenteront deux comédies : "Arthur et Cie" et "La critique" le samedi 22 juin 2013 à 21h.



L'association a par ailleurs accueilli à Paulhac le 8 décembre dernier la troupe "les Phénomènes" de Saint-Alban devant un grand nombre de Paulhacois enchantés. Nous espérons avoir installé avec succès un théâtre convivial auprès des Paulhacois avec en moyenne 4 spectacles par saison et un nombre de spectateurs qui ne cesse de grandir ; nous espérons autant pour la saison en cours et mieux pour la prochaine.

Contact : Patrick Augé - auge180@laposte.net

VILLAGE, TERROIR, AMITIÉ (VTA) PAR JEAN-BERNARD



Dans le cadre du jumelage, une délégation de 3 paulhacois s'est rendue à Pullach en Bavière du 28 septembre au 5 octobre 2012. Pullach, une ville de 8684 habitants située à 80 km de Munich et est jumelée avec Pauillac en Gironde depuis plus de 40 ans.

Le séjour s'est déroulé en 2 étapes :

Les 3 premiers jours ont été réservés à la visite de Pullach, de Munich et une journée à la célèbre fête de la bière.

Les paulhacois étaient logés chez l'habitant où l'accueil a été extraordinaire. La délégation a été reçue par le conseil municipal et a offert de nombreux cadeaux régionaux. Les 5 jours suivants, le groupe a séjourné en Bavière de l'est, dans un magnifique hôtel de la région de Riedenburg.

Les visites historiques, la forêt bavaroise (plus grande région boisée d'Europe), une croisière sur le canal Rhin-Main-Danube ont occupé cette deuxième partie du séjour. Après ces 8 jours passés dans cette magnifique région, paullacais et paulhacois sont rentrés fatigués mais heureux se promettant de partager encore de nombreuses balades.

Bonnes fêtes à tous.

Contact : delmas.jean-bernard@wanadoo.fr

AMICALE LAÏQUE

MANDAT	NOM	PORTABLE
Président	Arnaud FORTIN	06 03 88 41 10
Vice-Président	Jean-Pierre FEUILLOLEY	06 67 44 13 28
Trésorière	Gilles MANGEMATIN	06 89 37 70 85
Trésorière adjointe	Patricia DADIER	06 23 43 36 27
Secrétaire	Stéphanie LIMOUZIN	06 81 36 81 81
Secrétaire Adjointe	Rahnia ALLOUCHE	06 60 07 51 48

Association de parents d'élèves bénévoles, nous soutenons les initiatives entreprises au sein de l'école de Paulhac.

Par le biais de manifestations (séance cinéma, loto, carnaval, kermesse,...) ainsi qu'à l'aide des dons consentis par les adhérents, nous finançons la majeure partie des activités périphériques organisées par les enseignants. Chacun des enfants de l'école peut ainsi participer aux différentes sorties tout en minimisant l'effort financier demandé aux parents.

Cette nouvelle rentrée scolaire a été synonyme de mouvement au sein de l'association avec un renouvellement quasi-total du bureau. Nous souhaitons profiter de cette occasion pour remercier chaleureusement la précédente équipe présente depuis plusieurs années.

L'ouverture de la septième classe implique de mettre les bouchées doubles puisque cette année, l'école compte près de 170 élèves. Ajouter à cela un projet d'éducation centré sur le cirque et ses métiers, l'amicale souhaite faire le maximum pour contribuer à la réussite de ce projet.

Mais au final, Paulhacoises et Paulhacois, vous êtes la clé qui nous permettra d'atteindre ce but. Nous comptons sur votre solidarité et votre présence, sur votre générosité et votre cœur, que vous soyez parents de petites têtes blondes, artisans, commerçants, chaque contribution sera la bienvenue. Et encore une fois, merci à tous ceux qui nous soutiennent déjà !

L'ensemble des membres du bureau de l'amicale laïque vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2013. Contacts : amicale.laique@paulhac.fr

PÉTANQUE PAULHACOISE



Rendez-vous le 3 février à 14h à la salle des fêtes pour le premier thé dansant 2013. La pétanque organise une soirée choucroute le 6 avril et la pétanque reprendra le vendredi 19 avril. Tous les membres du bureau vous souhaitent de joyeuses fêtes.

Bureau du Club pétanque

Président : Daniel Audu
Vice président : Hervé Laschon
Secrétaire Marlène : Jeanjean
Vice secrétaire : Didier Virac
Trésorier François : DDeloffre
Vice trésorière : Gisèle Fédou

Contact : daniel.audu@orange.fr - 05 61 84 15 87

CLUB DE L'AMITIÉ

Le mardi 11 décembre 2012 s'est tenue l'Assemblée Générale du Club.

Membres du bureau

Président d'honneur : Didier Cujives
Présidente : Solange Bottega
Vice-présidente : Marlène Jeanjean
Secrétaire : Marie-Claire Crosta
Secrétaire-adjointe : Anne-Marie Darnes
Trésorier : Michel Souquière
Trésorier-adjoint : Roger Darnes
Membres suppléants : Michel Alaux, Gabrielle Allasia, Lucien Beauville, Georgette Bersia, Louis Coden, Yvette Coden, Marius Coden, Marie-Rose Delord et André Furlanetto

Programme du 1^{er} semestre 2013 :

- dimanche 20 janvier : spectacle assuré par les Amis de la Chanson de Lisle-sur-Tarn
- dimanche 24 février : loto annuel
- dimanche 24 mars : thé dansant
- samedi 25 mai : marche et pique-nique au Chai des Monges
- jeudi 20 juin : sortie à définir

Le Club de l'Amitié vous souhaite à tous une très bonne année 2013.

Contact : la Présidente : Solange Bottega : 06 61 87 67 73

LE YOGA

En septembre 2013, les cours de YOGA recommenceront à PAULHAC, à cette date le jour n'est pas encore déterminé, cependant les horaires seront :

- de 11 heures à 12 h 15 ou 10 h 30 à 11 h 45 le matin, et 19 h à 20 h 15 le soir.
- Nous connaissons les jours exacts au mois de septembre 2013.

Le professeur est Marie BAKER, qui pratique déjà à Montastruc la Conseillère

Si vous désirez faire un cours d'essai, vous pouvez le faire :

- le lundi de 11h à 12h15 et de 19h15 à 20h30
- le vendredi de 11 h 30 à 13 h45 et de 19h15 à 20h30



LE COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2013 et vous remercie d'être venu si nombreux à notre dernier repas « cochon à la broche ». Ce repas fut une grande réussite grâce à la participation de toute l'équipe dynamique du comité, des personnes extérieures qui nous ont apportées leurs aides et avant tout à vous tous.

On a l'honneur de vous annoncer le prochain repas le samedi 16 février sur le thème de l'Aveyron. En espérant vous accueillir toujours aussi nombreux pour cette occasion.

Nous vous présentons le nouveau bureau :

Président : Jules LAQUECHE ; Vice-président : Jonathan VALVERDE ; Trésorier : Romain LATTES
 Vice-Trésorière : Amandine CAPIS ; Secrétaire : Marine BORONAT ; Vice-secrétaire : Adrien GAL
 et les 15 membres actifs qui permettent de mener à bien toutes les manifestations.

Contact : Jules LAQUECHE : Tél. : 06.59.41.54.20 ; comitedesfetesdepaulhac@gmail.com



Apéritif concert Fête de Paulhac 2012



Matthieu André de Paulhac (Rugby Albi)



Repas de quartier de la forêt septembre 2012



Tournée Comité des Fêtes août 2012



Inauguration des locaux du Syndicat du Collège Georges Brassens



Dépôt de gerbe monument aux Morts 15 août 2012



HÔTEL DE VILLE - 1 place des Tilleuls - 31380 PAULHAC
Tél. : 05 61 84 25 30 - Fax : 05 61 84 34 55
mairie@paulhac.fr - www.paulhac.fr